Feuillet ÉCONOMIQUE

Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup

Bulletin publié par le
CLD de la région de Rivière-du-Loup

Volume 25, Numéro 3
Septembre 2013

LA PROMOTION DE LA RÉGION DE RIVIÈRE-DU-LOUP À MONTRÉAL SE POURSUIT

Dans le cadre du ***Salon Carrières et développement professionnel***, qui se tiendra les 9 et 10 octobre 2013 au Palais des congrès de Montréal, le Centre local de développement participera à la promotion de la MRC de Rivière-du-Loup et de différents postes de travail disponibles dans la région. Cette promotion se traduit concrètement par la location d'un kiosque au pavillon « Travailler et vivre en région », en collaboration avec le Centre local d'emploi, le Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Loup/Les Basques et la Ville de Rivière-du-Loup.

La clientèle rencontrée sur place est majoritairement composée de personnes immigrantes qualifiées et spécialisées. Depuis maintenant 8 ans, une ressource du CLD offre un service au niveau de l'immigration sur le territoire de la MRC. Différentes interventions sont orientées sur les besoins des entreprises, des organismes, des établissements de la région ainsi qu'auprès des personnes immigrantes. De plus, les entreprises peuvent demander les services du CLD afin de faciliter leur compréhension des curriculum vitae et, au besoin, obtenir un accompagnement ponctuel de suivi à la suite d'une embauche.

Encourager la diversité, c'est permettre à votre entreprise ou à votre organisation de profiter d'expériences et de perspectives variées pouvant ainsi contribuer à développer la créativité et l'innovation. Reconnaître l'expertise des travailleurs issus d'un processus migratoire, c'est leur permettre d'exprimer leur plein potentiel pour le bénéfice des employeurs de notre belle région et de l'ensemble de la société québécoise.

POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT LE VOLET IMMIGRATION DU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

1.877.VRAIE.VIE

LE BAS-SAINT-LAURENT Tout lui réussit!

MRC de Rivière-du-Loup LA VRAIE VIE

ILS ONT OSÉ RELEVER…

Cette chronique du CLD est réalisée afin de mettre en valeur les relèves à succès d'entrepreneurs de la région.

ENTREVUE AVEC LA PROPRIÉTAIRE DE L'ÉCOLE MONTESSORI : ANNE-SOPHIE TOUBEAU

Quel a été l'élément déclencheur qui vous a amené à devenir entrepreneure?

Je n'ai jamais pensé que je deviendrais entrepreneure. Cela a été plus un concours de circonstance. Quand j'ai terminé mon secondaire, je voulais devenir professeur. Mais le cadre universitaire ne me convenait pas vraiment. J'avais besoin d'un milieu plus scolaire avec la présence de professeurs qui nous encadrent et qui nous donnent des cours et des devoirs très ciblés. Je me suis alors tournée vers une école d'ingénierie pour y faire mes études.

Après avoir obtenu mon diplôme, j'ai travaillé pendant 6 ans en gestion de projets dans le secteur de l'industrie automobile européenne. Pendant ces années, j'ai développé plusieurs compétences dont une expertise en gestion administrative. Toutefois, il me manquait le rapport humain. J'avais besoin d'avoir des contacts relationnels et moins des rapports d'affaires qui sont très rationnels.

De plus, mon mari et moi voulions fonder une famille et le travail que j'exerçais m'obligeait à voyager souvent. Comme je n'étais pas vraiment heureuse dans celui-ci, j'ai décidé de revenir à mes anciennes amours et de faire une formation pour devenir professeur des écoles. J'ai travaillé dans ce domaine pendant 6 ans en France en enseignant à des enfants âgés entre trois et cinq ans à la maternelle. C'était mon public de prédilection. J'ai également eu la chance de travailler avec des équipes de collègues très compétentes et des parents à l'écoute des besoins de leurs enfants et des professeurs.

Simultanément, mon conjoint et moi voulions vivre une expérience à l'étranger et puisque nous avions eu un coup de cœur lors d'un voyage au Québec, nous avons décidé de nous établir ici.

Pourquoi avoir acquis l'École Montessori? Pourquoi pas une autre entreprise?

Quand je suis arrivée au Québec, j'étais maman d'Augustine qui avait trois ans et j'étais enceinte de mon fils. Je cherchais une structure pédagogique pour ma fille qui se rapprochait de celle qui existait en France et j'apprends qu'il y a, à Rivière-du-Loup, une École Montessori. Je voulais également m'intégrer dans mon nouveau milieu de vie et socialiser avec les gens de la région. Je me suis donc impliquée comme membre du conseil d'administration de cette organisation.

L'École avait également besoin de former un nouveau professeur car la coordonnatrice allait prendre sa retraite un an plus tard. J'ai donc soumis ma candidature et j'ai été retenue. Je suis ainsi devenue stagiaire à l'École Montessori.

Au cours de cette année, le Ministère de la Famille est venu visiter les installations de l'École. Quelques semaines plus tard, il dépose son rapport dans lequel il soulève, entre autres, que le local ne répond pas adéquatement aux normes du Ministère et que le nombre d'éducatrices n'est pas suffisant pour bien desservir la clientèle infantile. J'aimerais préciser que l'École était alors un organisme à but non lucratif et n'avait pas les moyens financiers pour investir les sommes nécessaires pour répondre aux normes du Ministère. Elle risquait donc de fermer.

J'ai vu l'opportunité qui se présentait à moi et j'en ai parlé avec mon conjoint. J'ai donc déposé au conseil d'administration une offre pour acquérir l'École qui jouissait d'une bonne réputation. Les membres du conseil d'administration connaissaient mon potentiel et mes expériences, ils ont donc accepté de me faire confiance en me permettant de relever ce défi.

Quelles ont été les conditions gagnantes qui vous ont permis de réaliser avec succès ce projet de transfert?

Je disposais déjà d'une certaine expertise et expérience pédagogique ayant étudié et travaillé comme professeur des écoles en France et à l'École Montessori. Par contre, mon conjoint et moi arrivions de la France et ne connaissions pas la législation québécoise. Ainsi, c'est la présence et l'accompagnement technique du CLD qui m'a aidée à préparer mon plan d'affaires et à élaborer le montage financier et qui m'a référée aux bonnes ressources professionnelles externes.

L'autre élément à considérer, c'est l'aide et le support de mon conjoint qui m'a soutenu tout au long de la réalisation de mon projet. Comme il fallait quitter le local de la rue Fraser et aménager le nouveau rapidement, il a géré la rénovation de celui-ci en collaborant avec l'entrepreneur en construction qui a su, lui aussi, relever le défi avec nous.

Enfin, de façon importante, mes enfants étaient avec moi à l'École. Même si je devais travailler les soirs ou autres et que l'entreprise m'habitait tout le temps, je pouvais donc les voir le jour et eux aussi bénéficiaient de la présence de leur mère.

On dit que les 100 premiers jours suivant un transfert d'entreprise sont importants pour, entre autres, mettre en place la crédibilité du nouveau propriétaire, faire connaître la nouvelle vision auprès du personnel en place, etc. De votre côté, comment cela s'est-il passé?

Je dirais que la transition en général, ça prend plus de 100 jours, en tout cas en ce qui me concerne. Premièrement, je devais régler les aspects administratifs avec le Ministère et je devais aménager un nouveau local tout en demeurant deux mois dans celui situé sur la rue Fraser. Quand je suis arrivée dans le local qui abrite actuellement l'École, je me suis sentie chez-moi et là j'ai commencé à prendre ma place et à faire connaître ma vision auprès des éducatrices.

Pour les enfants, cela a représenté deux rentrées scolaires puisque le local était beaucoup plus grand et était disposé différemment. Ils devaient apprendre les règles de vie dans leur

nouvel environnement. Mais comme tout était bien planifié et que le personnel en place a bien collaboré, tout s'est bien passé.

Comme on travaille sur une année scolaire, il a fallu que celle-ci se termine pour que je puisse vraiment faire le point. Puisque la plupart des contraintes administratives avec le Ministère de la Famille avaient été réglées au cours de cette période, j'ai pu alors me consacrer pendant l'été sur l'aspect pédagogique et préparer la rentrée scolaire qui s'est très bien déroulée.

Si on vous permettait un instant de reculer dans le temps, feriez-vous la même chose et pourquoi?

Oui, car même si l'entreprise m'habite tout le temps et que je doive y consacrer beaucoup de temps et d'énergie, cela en vaut vraiment la peine. Le plaisir de faire ce que l'on aime, de voir à tous les jours les sourires des enfants qui sont contents et qui accourent quand leurs parents viennent les chercher pour leur montrer ce qu'ils ont réalisé dans la journée, tout cela me comble. Je me réalise vraiment comme entrepreneure.

De gauche à droite : Anie Lemieux, Christelle Bernardon et Anne-Sophie Toubeau accompagnées des amis de l'École Montessori.

Reproduction des articles permise avec mention de la source :
Le Feuillet économique - CLD (volume 25, numéro 3)

Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup
646, rue Lafontaine, bureau 201, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3C8
T 418 862-1823
F 418 862-3726
infos@cldrdl.com
riviereduloup.ca/cld